

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42206

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23971 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« pas à une »

les mots :

« à aucune ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous nous opposons à cette réforme. Nous souhaitons appuyer l'idée qu'aucune réforme ne doit engendrer de régressions des droits.